



Suicides à Matignon : l'État employeur doit rendre des comptes

L'Union syndicale Solidaires exprime sa solidarité avec les proches des agent·es décédé·es, avec les personnels ayant tenté de mettre fin à leurs jours et avec l'ensemble des collègues profondément affecté·es par ces drames.

Deux suicides, plusieurs tentatives de suicide, des enquêtes administratives et judiciaires ouvertes... Les faits révélés concernant les services du Premier ministre sont d'une gravité exceptionnelle et doivent conduire à interroger les conditions de travail et les modes de management au sein de l'État.

Pour Solidaires, la souffrance au travail et les suicides ne sont jamais une fatalité. Les causes sont connues : restructurations permanentes, intensification du travail, management toxique, par la peur ou la mise en concurrence, perte de sens, isolement des agent·es, destruction des collectifs de travail. Ce sont des choix d'organisations qui produisent de la souffrance et des risques professionnels.

Depuis des années, les gouvernements successifs imposent à la fonction publique les mêmes recettes que dans le privé : suppressions d'emplois, obsession des indicateurs, réorganisations incessantes, austérité budgétaire. L'État ne peut pas refuser de regarder ce qu'il produit lui-même.

L'ouverture d'enquêtes est indispensable. Mais il est primordial d'agir sur le travail lui-même. Cela signifie donner les moyens d'exercer les missions de service public, renforcer les effectifs, mettre fin aux organisations pathogènes, écouter les alertes des représentant·es du personnel et reconnaître pleinement les risques psychosociaux comme des risques professionnels. Autant de revendications portées de longue date par Solidaires.

Les cellules psychologiques et les audits ne remplaceront jamais une véritable politique de prévention. La santé mentale au travail ne se résume pas à accompagner les victimes. Elle impose de supprimer les causes de la souffrance.

Ces événements rappellent l'urgence de reconstruire une véritable démocratie au travail. Solidaires continue d'exiger des moyens renforcés pour la prévention, le retour d'instances spécialisées disposant de réels pouvoirs en matière de santé, sécurité et conditions de travail, le renforcement de la médecine de prévention et des inspections, ainsi que le droit effectif des agent·es et de leurs représentant·es à intervenir sur l'organisation du travail.

L'État employeur a, comme tous les employeurs, une obligation de protéger la santé physique et mentale de ses agent·es. Il est temps que cette obligation cesse d'être un principe affiché pour devenir une réalité. Pas d'économies sur nos vies !